



MAIRIE
DE

MAY-SUR-ORNE

☎ 02.31.79.80.93.

📠 02.31.79.56.55.

Compte-Rendu du Conseil Municipal De MAY SUR ORNE

Séance du Vendredi 4 Novembre 2011

Convocation du 28/10/2011

Le Vendredi 4 Novembre 2011, 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la Loi et sous la présidence de Monsieur Martial DESFLACHES, Maire.

Etaient présents :

Monsieur DESFLACHES Martial, Maire
Messieurs PAGNY Laurent, GALODÉ Georges, LOQUÉ Raymond,
Mme LELONG Nadine, Adjointes au Maire,
Madame GIGAN Chislaine, MBOMA Lorencia, MÉNARD Christiane, PÉRON Emmanuelle,
Messieurs DESMORTREUX David, GALLET Xavier,
Conseillers Municipaux.

Absents excusés : **Messieurs CACHELOU Christophe, CURE Thierry, NAUDIN André, THOREL Fabrice et TRAVERS Jean**

Absents : **Madame BOULLEAUX Marie-Laure, Messieurs SURIRÉ Olivier, et TROUSSICOT Nicolas.**

Formant la majorité des membres en exercice

Monsieur Le Maire ouvre la séance, demande si des observations sont à faire sur le compte-rendu du Conseil Municipal précédent et donne lecture de l'ordre du jour.

I – Secteur Jeunesse & Sports

1. Centre de Loisirs Sans Hébergement : bilan des vacances de la Toussaint

Centre de Loisirs

Monsieur LOQUÉ en résume l'essentiel car le bilan n'a pas encore été effectué par la Ligue de l'Enseignement. Toutefois, considérant le manque d'effectifs, 4 de May sur Orne, 4 de Clinchamps sur Orne, les enfants ont été conduits par une navette au Centre de Loisirs de Fleury sur Orne avec l'accord des familles.

Le bilan définitif sera donné lors d'un prochain Conseil.

Local Ados

L'animatrice Blandine organise et met en place avec les jeunes des activités diverses.

La Commission Jeunesse se réunira pour étudier les activités envisagées par ces jeunes. Activités sur place : cuisine, jeux de société ou sportifs et sorties à l'extérieur (patinoire) le plus souvent avec des jeunes des autres Communes.

2. Ancien mobilier scolaire : recyclage

Pour libérer de l'espace au sous-sol de l'école primaire, les anciennes tables de classes stockées depuis de longues années seront données à la coopérative scolaire pour revente.

Décision votée à l'unanimité.

II – Voirie – Espaces Verts

1. Réfection de la rue de la Teste de Buch : Informations

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux prévus initialement en 2011 et axés sur la réfection de la première tranche de la rue de la Teste de Buch, concernant la portion - feu tricolore jusqu'au carrefour de la rue Guillaume le Conquérant - sont reportés en 2012. La deuxième tranche est programmée pour 2014 et porte sur la partie en direction de Fontenay le Marmion.

L'estimation de ces travaux s'élève à 620 000 €HT dont 180 000 €subventionnés par le Conseil Général du Calvados.

Après rencontre avec les différents partenaires, les élus ont demandé au chargé d'étude de revoir les infrastructures de sécurité estimées trop coûteuses, et réaffirment leur désaccord quant à la programmation différée de ce chantier établi de longue date.

La réfection des bordures de trottoirs sera ponctuée de demandes de financement par tranche de travaux.

Monsieur Le Maire propose donc de solliciter une aide auprès du Département au titre de la répartition des amendes de police pour l'opération précitée.

2. Affaire de Monsieur FAURÉ

Monsieur DESFLACHES informe le Conseil Municipal de la suite donnée au recours déposé par Monsieur FAURÉ et contestant la pose des ralentisseurs du Val de May.

En conclusion, il s'est avéré qu'aucune raison n'a été retenue pour enlever ces éléments de la voirie communale.

III – Urbanisme

1. Caen Métropole : information SCOT

Après l'enquête publique qui n'a pas apporté d'observations contraires au projet, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de Caen Métropole est définitivement arrêté le 20 Octobre 2011. Il sera opposable aux Plans d'Occupation des Sols et aux Plans Locaux d'Urbanisme des Communes incluses dans son périmètre.

IV – Finances

1. Tarifs Locations

Sur proposition de la Commission des Finances, les tarifs communaux seront augmentés de 2% à compter du 1^{er} Janvier 2012.

V - Bâtiments

1. Salle des Fêtes : petit équipement

Monsieur GALODE fait part au Conseil Municipal des propositions d'achat de matériel établies en Commission et inscrites au budget 2011.

A cet effet, il présente un devis pour l'acquisition de quatre portants de 50 éléments pour la salle des fêtes en remplacement des portemanteaux existants pour la somme de 2 400 €

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, son accord de principe pour l'achat de cet équipement.

2. Local de la Poste : Avenant au contrat de location

Le Conseil Municipal donne son accord pour que le bail de La Poste se prolonge du 1^{er} Décembre 2011 jusqu'au 31 Décembre 2012 aux mêmes conditions initiales.

Décision votée à l'unanimité.

VI – Personnel Communal

1. Proposition d'avancement de Grade – Création de Poste

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque Collectivité sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer les emplois nécessaires au fonctionnement des services.

- Considérant la possibilité d'un avancement de grade, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :
- la création d'un emploi d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe permanent à temps complet pour l'entretien des espaces verts de la Commune à compter du 1^{er} Janvier 2012. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant à son grade.
 - de modifier ainsi le tableau des emplois à compter du 1^{er} Janvier 2012 :
 - Filière : technique
 - Cadre d'emploi : catégorie C
 - Grade : Adjoint Technique 1^{ère} classe
 - d'inscrire au budget les crédits correspondants.
- Décisions prises à l'unanimité.

VII – Environnement - Matériel

1. Compte-rendu de la Commission du 25 Octobre 2011

Dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé, Monsieur GALODE soumet un devis pour l'achat de 10 poubelles à planter dans différents endroits de la Commune pour un montant de 3 898 €

Il propose également l'acquisition d'un échafaudage en acier galvanisé d'une hauteur de 8 mètres afin d'aider les employés communaux dans leur travail pour la somme de 2 386.02 €

Il présente enfin un devis s'élevant à 617.14 € pour l'achat de 6 panneaux électoraux.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal donne, à l'unanimité, son accord de principe pour l'achat de ces équipements.

VIII – Syndicats

1. Compte-rendu réunion du SMICTOM

Monsieur GALLET donne le compte-rendu de la dernière assemblée du syndicat en date du 13 Octobre dernier au cours de laquelle une minute de silence a été respectée en mémoire de l'agent décédé en Juin dernier et du Maire de Croisilles.

Il fait part au Conseil Municipal des principales informations évoquées, à savoir :

- mise en place d'une redevance spéciale pour les commerçants
- réalisation d'un emprunt de 500 000 € de trésorerie
- demande de mise à disposition d'une benne lors du passage des gens du voyage sur une Commune
- reprise des travaux d'aménagement du site de Saint Martin de Fontenay qui devrait être opérationnel fin 2012
- installation dans un bus d'une exposition sur les déchets à l'intention des écoles.

2. Compte-rendu réunion du SIAEP

Monsieur NAUDIN étant absent, le compte-rendu de la dernière assemblée du Syndicat d'Eau Potable est reporté à la prochaine séance du Conseil Municipal.

3. Compte-rendu réunion du RESEAU

Monsieur NAUDIN étant absent, le compte-rendu de la dernière assemblée du Syndicat est reporté à la prochaine séance du Conseil Municipal.

IX – Questions Diverses

1. Conventions de mise à disposition

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal deux conventions de mise à disposition d'un local à titre gracieux entre la Commune de May sur Orne, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Orne et les deux organismes ADMR et Mutualité Française du Calvados.

La première convention concerne la garderie itinérante « BEBE BUS » en partenariat avec l'A.D.M.R. de Carpiquet, et la seconde convention concerne le Relais Assistants Maternels « R.A.M. Les Pitchouns » en partenariat avec la Mutualité Française du Calvados de Caen.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité et autorise Monsieur Le Maire à signer les actes nécessaires.

2. Transfert de Crédits

Afin d'effectuer le reversement du FNGIR communal créé dans le cadre de la réforme de la Taxe Professionnelle, un transfert de crédit d'un montant de 5 000 € est nécessaire de l'article 61521 – terrains à l'article 739116 – reversement du FNGIR.

Au budget primitif 2011, une somme de 13 718 € avait été inscrite. Mais, à ce jour, le montant définitif n'est pas encore connu. Cet apport de 5 000 € permettra de régler le montant demandé.

Décision votée à l'unanimité.

3. Illuminations de Noël

Les illuminations de Noël ont été posées par l'entreprise LOIR le 1^{er} Novembre courant. Elles s'allumeront le soir du 1^{er} Décembre pour s'éteindre le 9 Janvier 2012, soit au total une illumination de la Commune pendant 40 jours.

4. Dégradations et vandalisme

De nombreuses incivilités se sont produites ces dernières semaines sur les biens communaux, à savoir :

- local des Ados : vitre cassée et vol de matériel high tech
- sacristie : effraction
- garderie scolaire : volets fracturés
- préau école primaire : volets fracturés
- grillage endommagé entre école primaire et classes mobiles
- stade : vitres cassées et vols divers
- parc de la Mairie : palissade cassée...

Une plainte a été déposée en Gendarmerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 15.